



Protection de garant pour un pret étudiant

Par **darkvador75**, le **26/08/2009** à **15:10**

Bonjour,

je me suis porter garant pour une ex petite amie il y a deux ans de ça,

il s'agissait d'un prêt étudiant, qu'elle avait contracter.

aujourd'hui elle ne rembourse pas je voudrais me protéger de cette personne pour ne pas à avoir à payer sa dette qui plutôt lourde. que puis je faire?

cordialement.